

Ce CTSD doit traiter de la carte scolaire du premier degré de notre département pour la rentrée 2017, dernière rentrée d'un quinquennat revendiquant la priorité au primaire. Certes, les dotations positives de ces dernières années (+178 postes) ont permis de rattraper mathématiquement les suppressions massives de la précédente mandature.

Il en est autrement sur le terrain où le nombre d'élèves par classe ne diminuera guère et restera supérieur à la moyenne des pays voisins (pour rappel, la taille moyenne des classes pour les pays de l'OCDE est de 21). Comme le confirment de nombreuses études, un des leviers puissants pour la réussite scolaire réside dans la baisse des effectifs par classe. Pour la FSU, nous revendiquons : 25 élèves par classe maximum, 20 élèves en REP et en classe multi-niveaux, et 15 élèves pour les moins de 3 ans. Les effectifs doivent être allégés dans les classes scolarisant au moins un-e élève en situation de handicap. Nous n'en sommes pas encore là dans notre département où les effectifs restent tendus dans de trop nombreuses écoles.

Vos propositions d'ouvertures et fermetures de postes pour la rentrée prochaine sont symptomatiques des choix effectués ces dernières années. La priorité au primaire s'est essentiellement traduite par la mise en œuvre des postes PDMQDC et -3 ans. L'accompagnement de la hausse des effectifs ne s'est pas fait, faute de moyens encore insuffisants. Ainsi, seules 2 classes supplémentaires seraient créées à la rentrée prochaine dans les P.O pour la hausse démographique. Nous le répétons, la baisse des effectifs par classe doit être une priorité, car c'est en premier lieu dans la classe que se combat la difficulté scolaire.

La FSU revendique également un RASED complet (1 psychologue, 2 poste E, 1 poste G) sur chaque secteur de collège. Cette carte scolaire doit être l'occasion de réimplanter des postes RASED et de réactiver la formation spécialisée.

La dotation doit aussi permettre d'assurer dans de bonnes conditions la scolarisation des élèves en situation de handicap, en comptabilisant notamment les effectifs d'ULIS dans les chiffres globaux de chacune des écoles concernées.

Enfin, la FSU s'oppose aux projets de fusion d'écoles qui ne résoudront en rien la fuite vers le privé ou à des structures déssectorisées à projets particuliers dont la mise en place risque de ghettoïser davantage les écoles de Perpignan. La FSU demande l'organisation de groupes de travail pour réfléchir, avec les équipes, à l'élaboration de projets spécifiques au sein des établissements existants. La mixité sociale est une condition indispensable au vivre-ensemble : repenser la sectorisation, développer les offres de formations spécifiques, exiger que le privé soit assujéti aux mêmes règles que le public ... telles sont les pistes qui peuvent être déclinées dans l'Education nationale. Cela nécessite également une implication forte des élus par la mise en place d'une politique de la ville courageuse.